

La Tunisie, porte de l'Afrique & frontière de l'Europe

*Rapport d'une mission de recherche entre
Sfax, Zarzis et Medenine,*

Décembre 2021



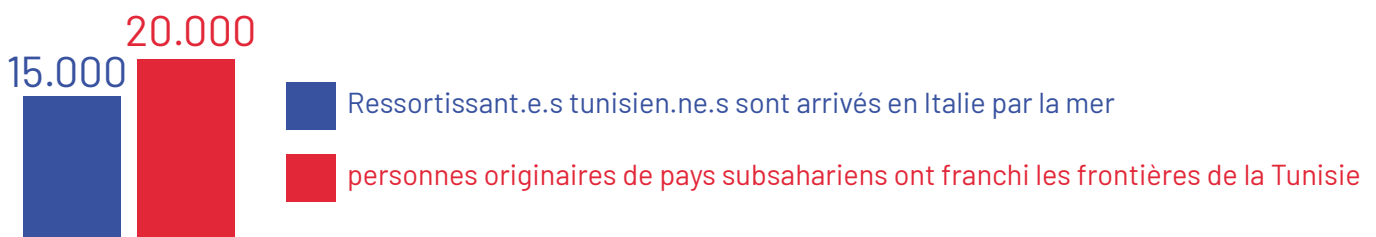
Martina Costa, ASF
Alessandra Sciorba, Université de Palerme

Sfax, Zarzis, Medenine. Autant de lieux marqués par une histoire ancienne, par des siècles d'échanges et d'interactions. Amazighs, Phéniciens, Arabes et Européens ont navigué sur les eaux de la Méditerranée pour s'y installer. Et comme à l'époque, aujourd'hui encore, les touristes, les capitales et même les poubelles italiennes font le même mouvement du nord au sud.

A rebours de ce mouvement vertical, qui impose les intérêts du Nord, l'on trouve le mouvement désarticulé de ceux qui viennent du Sud avec des motivations bien différentes et qui tentent de se frayer un chemin de survie dans une géographie d'espaces racialisés et excluants. Pour les femmes, les hommes et les enfants subsahariens, mais aussi de plus en plus pour les tunisien.ne.s, ces villes sont des points d'arrivée et de nouveaux départs, à travers cette mer d'espoir et de mort.

La Tunisie, souvent décrite comme le seul pays des soi-disant « printemps arabes » est aujourd'hui au centre de processus complexes qui font d'elle à la fois une terre de forte émigration et d'intense immigration.

Alors qu'au moins 15.000 ressortissant.e.s tunisien.ne.s sont arrivés en Italie par la mer au cours des onze premiers mois de 2021, au moins 20.000 personnes originaires de pays subsahariens ont franchi les frontières de la Tunisie la même année.



Les départs vers l'Europe s'effectuent tout le long de la côte tunisienne, notamment à partir des îles Kerkennah, situées au large de Sfax, ville de transit et de triage de parcours, situées à seulement 120 km de Lampedusa, porte d'entrée de l'Italie. Plus au sud, à Zarzis, de nombreux autochtones partent également :

“ Les tunisiens vendent tout ce qu'ils ont et partent ”

Ces derniers sont plus ou moins conscients des difficultés qu'ils rencontreront, aux dires des opérateurs du centre Tidar, qui s'occupe principalement des femmes victimes de violence et qui a un projet de soutien aux « Tunisiens de retour » d'Europe. Des garçons et des filles âgé.e.s de 18 à 25 ans décident néanmoins d'essayer, à la recherche « d'un autre monde au-delà de la mer », celui que les médias sociaux leur ont montré :

“ ici il n'y a pas de couverture sociale, pas de stabilité économique, les salaires sont bas ”



Zarzis, ville de pêcheurs et de soleil brûlant, est remplie de grands hôtels, certains fermés, d'autres en ruine et, pandémie oblige, souvent vides. Outre le tourisme, l'autre principale activité économique de la région, la pêche, a également connu une crise ces dernières années. Au siège de l'association Le pêcheur pour le développement et l'environnement, nous rencontrons le président Slah Eddine Mcharek, qui nous explique, cartes marines en main, comment le travail des pêcheurs est devenu de plus en plus difficile. En cause, le nouveau découpage des zones maritimes, qui a transformé ce qui était autrefois une mer partagée, en un véritable champ de bataille. Les Libyens y capturent les bateaux de pêche tunisiens, exigent des rançons pour leurs équipages et menacent sans réserve ceux qui s'approchent des eaux qu'ils considèrent comme les leurs. Leur nouveau rôle de « gardiens » de la mer Méditerranée, autrement dit leur rôle de capture des migrants, est également invoqué par les Libyens pour monopoliser cette mer.

Ce n'est pas un hasard si le commandant des soi-disant garde-côtes libyens, dont les pêcheurs de Zarzis connaissent bien le nom, est le commandant Bija, qui pour la Cour pénale de La Haye est un criminel international.

Dans ce climat, même le sauvetage en mer est devenu impossible pour ces pêcheurs qui ont sauvé des centaines de réfugiés à la merci des vagues. Ces derniers temps, même les Maltais ont tiré sur leurs bateaux de pêche.

“ Regardez là ! Vous voyez ces deux-là ? Ce sont deux gars de Sfax, ils viennent ici pour nous aider avec la pêche. Tous nos garçons sont partis et tôt ou tard, même les plus âgés commenceront à partir... Nos pêcheurs seront les nouveaux migrants et les nouveaux naufragés ”

ce sont les mots de Chamseddine Marzoug, le pêcheur désormais célèbre dans le monde entier pour avoir été le premier à enterrer dignement les corps ramenés par la mer après des naufrages. Dans l'ancien « Cimetière des inconnus » reposent environ 400 migrants de différentes nationalités et religions, enterrés sur deux niveaux de terre. Toutes les petites pierres tombales restent sans nom. Tous sauf un, celui de RoseMary, une jeune Nigériane qui a été identifiée et sur la tombe de laquelle Chamseddine dépose régulièrement une fleur.



400 migrants de différentes nationalités et religions, enterrés sur deux niveaux de terre.

Lorsque nous arrivons, nous trouvons le petit cimetière désormais entouré d'une clôture, le portail fermé. Depuis deux mois, le lieu n'est en effet plus librement accessible. Une des hypothèses avancées est que quelque institution a cherché, en clôturant ce lieu, à se l'approprier et avec lui le symbole de mémoire qu'il représente. Au risque de dénaturer un lieu qui a été, ces dernières années, un espace de commémoration mais aussi de dénonciation.

Le nouveau cimetière récemment construit dans ce but et géré comme un monument ne compte que 330 places disponibles, désormais presque toutes occupées.

Chamseddine explique ensuite que les bateaux qui partent pour l'Italie ont pour la plupart à leur bord des personnes d'origine tunisienne et subsaharienne :

“ si un bateau est uniquement composé de subsaharien.ne.s, c'est qu'il est plus précaire . ”

Les personnes subsahariennes sont plus exposées au risque d'être victimes de fraude ou d'arnaques. Selon les témoignages recueillis par l'association Terre d'Asile Tunisie à Sfax, il n'est pas rare qu'après avoir payé pour la traversée, ils ne reçoivent pas de bateau et se retrouvent abandonnés au lieu de rendez-vous.

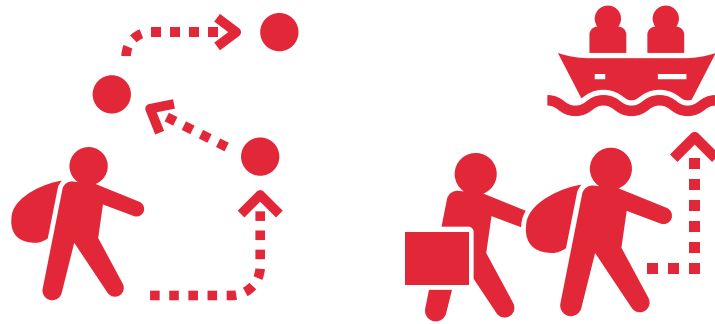
Malgré ces difficultés et d'autres encore, le nombre de personnes venant d'autres pays africains en Tunisie a augmenté de manière significative ces derniers temps. Le nombre de migrants à Sfax est estimé entre 10.000 et 12.000, la plupart d'entre eux venant de pays francophones comme la Côte d'Ivoire. Cette augmentation est liée à de plusieurs facteurs, dont la détérioration des conditions dans les pays d'origine et les conséquences de la pandémie mondiale : c'est notamment le cas pour les personnes arrivant par avion d'un des pays africains pour lesquels la Tunisie n'exige pas de visa¹.

Néanmoins, c'est surtout la détérioration des conditions en Libye, principal pays de transit vers l'Europe, qui a poussé autant de personnes à chercher refuge en Tunisie. Comme le démontre la mobilisation des réfugiés rassemblés depuis des mois autour du siège du HCR à Tripoli, la violence dans les centres de détention libyens, qu'ils soient gouvernementaux ou informels, est de plus en plus insoutenable. Ceux qui tentent de fuir les abus et la torture en prenant la mer après avoir fait appel à des réseaux criminels sont rattrapés par l'armée libyenne, qui opère selon les mêmes modalités que ces réseaux, et ramenés au point de départ : telle est la principale conséquence du Memorandum of Understanding signé entre le gouvernement italien et le dirigeant libyen Al Serraj en 2017, puis renouvelé en 2020 et refinancé en 2022.

Ils sont de plus en plus nombreux à avoir « tenté la mer » trois, quatre, cinq fois et, après avoir été victimes d'une traite sans fin, puisque chaque retour en Libye impliquant à de nouvelles tortures pour extorquer plus d'argent, ils n'ont d'autre choix que de traverser à pied la frontière terrestre avec la Tunisie.

Ils le font souvent pendant la nuit afin de se cacher des gardes-frontières. Certain.e.s disent qu'ils/elle ne recourent à aucun passeur ; pour autant il est difficile de franchir seul.e.s la bande frontalière entre la Tunisie et la Libye ; une étendue de sable et de désert.

¹ Il s'agit de l'Algérie, de l'Angola, du Bénin, du Burkina Faso, du Cap-Vert, des Comores, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, de la Gambie, de la Guinée, de la Guinée-Bissau, de la Guinée équatoriale, du Mali, de la Mauritanie, de Maurice, du Maroc, de la Namibie, du Niger, du Sénégal, des Seychelles, de l'Afrique du Sud.



Un jeune homme originaire de Sierra Leone, que nous avons rencontré à Sfax deux jours après avoir franchi cette frontière, nous raconte qu'il a quitté son pays à l'âge de 15 ans (il en a maintenant 18) et qu'il est resté en Libye pendant trois ans. Il nous dit avoir essayé cinq fois de s'échapper par la mer, mais qu'il a toujours été rattrapé par ce qu'il appelle les asmaboys (miliciens), ou par les militaires libyens. « Ils sont tous pareils de toute façon, ils collaborent tous les uns avec les autres », ajoute-t-il.

A chaque capture, il a subi des mois d'emprisonnement et de violence, jusqu'à ce que, fatigué de souffrir, il décide de passer en Tunisie et, pour atteindre la frontière, de marcher pendant deux jours dans le désert :

“ À la frontière, le défi est d'éviter les asmaboys qui nous volent tout et nous renvoient. La police tunisienne renvoie également, mais seulement si elle nous intercepte à la frontière ; si nous ne lui opposons pas de résistance, elle est gentille et ne nous frappe pas. Parfois, elles nous donnent à manger et à boire et laissent passer les femmes enceintes ² ”



² Le refoulement massif du 27 septembre 2021 - lorsque plusieurs bateaux partis de Kerkennah ont été interceptés par les garde-côtes tunisiens, qui les ont emmenés sur le territoire tunisien avant de les pousser au-delà de la frontière libyenne, les obligeant à franchir la frontière sous la menace d'armes - semble être un cas plutôt isolé. Aucune information particulière n'est ressortie de nos recherches qui prouverait le caractère systématique de ces déportations vers la Libye, qui violent le principe de non-refoulement énoncé à l'article 33 de la Convention de Genève sur le statut des réfugiés, à laquelle la Tunisie a également adhéré. Cependant, de nombreux témoignages, comme celui du garçon originaire de Sierra Leone, ont confirmé la pratique des refoulements directs à la frontière libyenne des migrants subsahariens qui tentent de rejoindre la Tunisie. Ces pratiques des autorités tunisiennes violent également le principe de non-refoulement, qui exige une évaluation individuelle de la situation de chaque personne à qui il est refusé d'entrer sur le territoire ; ce principe impose l'interdiction absolue de renvoyer toute personne, quelle que soit sa situation juridique, vers un lieu où elle risque la mort ou des traitements inhumains et dégradants.

Une femme rencontrée à Zarzis nous raconte une histoire plus terrible encore. Elle est belle et puissante, mais ses yeux sont ternes, sans espoir et pleins de souffrance. Elle a fui un mari violent et a quitté le Cameroun en 2021. Elle a traversé le Nigeria, le Tchad, puis le désert jusqu'en Libye. Après un court séjour enfermée dans un appartement avec treize autres femmes de différentes nationalités, elle a été transférée en prison. Là, elle a été soumise à toutes sortes d'abus pendant trois mois, jusqu'à ce qu'une nuit, elle parvienne à s'échapper avec cinq autres femmes.

“ Il fallait juste courir ! ”

Toute la nuit, pendant des heures, pour s'éloigner le plus possible de ce lieu maudit. Une fois arrivées à la frontière, elles se sont cachées jusqu'à l'aube, avant de réussir à la traverser en rampant comme des serpents. Cette femme est aujourd'hui enceinte à la suite des viols qu'elle a subis ; en Tunisie elle n'a que le soutien de sa communauté et de la psychologue de **Médecins du Monde**.

Mais, des personnes arrivent également en Tunisie depuis la Libye par la mer, un parcours récemment produit par les politiques européennes d'externalisation de la frontière.

Suite aux pressions exercées par le gouvernement italien, qui a fourni des patrouilleurs à cette fin, même les garde-côtes tunisiens, au cours de l'année dernière, se sont particulièrement engagés dans des opérations de recherche des personnes cherchant la sécurité à travers la Méditerranée. Ils ont intercepté et ramené à terre plus de 20.000 personnes au cours de la seule année 2021, y compris des personnes parties des côtes libyennes et celles (re)parties de Tunisie.



20.000 Personnes

ramené à terre au cours de la seule année 2021

Ce sont des Somaliens, des Ivoiriens, des Soudanais, des Bengalis, des Érythréens qui voulaient rejoindre l'Europe qui se retrouvent ici. A Zarzis, nous rencontrons un jeune couple qui a quitté la Guinée en 2017 en quête d'un asile. Lui a 30 ans et elle 26. Ils ont traversé le Mali, l'Algérie, la Libye où ils ont été emprisonnés. Ils sont restés trois ans dans la prison de Tarhuna, ville libyenne située à 80 km au sud-est de Tripoli.

Les images qu'elle conserve dans son téléphone portable sont la preuve cruelle de l'enfer libyen : son visage tuméfié, les marques des coups. Elle raconte son histoire dans le détail ; elle se souvient obsessionnellement de toutes les dates.

En décembre 2019, après avoir passé cinq jours à bord d'un canot pneumatique sur lequel ils tentaient de fuir avec leur enfant de trois ans et 125 autres personnes, ils ont été interceptés par les garde-côtes tunisiens et conduits au port de Zarzis. Leur bébé, tombé malade en Libye, n'a reçu aucune assistance en Tunisie, pas même une hospitalisation lorsque sa situation s'est aggravée. Il est mort de négligence en Tunisie après avoir survécu aux camps libyens et à la mer. Ses parents attendent toujours une réponse à leur demande de protection internationale déposée au HCR en janvier 2020.

Quand ils/elles prennent conscience que la Tunisie est un pays en crise profonde où il est très difficile pour un étranger sans ressources ou pour les demandeurs d'asile de se construire un avenir décent, beaucoup tentent encore de partir pour l'Europe. Mais même dans ce cas, comme mentionné précédemment, le risque d'être ramené au point de départ est très élevé.

L'argent de l'Italie, au lieu de soutenir la population tunisienne qui traverse d'énormes difficultés sociales, économiques et politiques, est déversé dans le seul but de bloquer des dizaines de milliers de réfugiés qui cherchent une protection dans ces limbes dont même les autochtones tentent de s'échapper.

Cependant, la Tunisie reste un pays de transit pour une grande partie de la population migrante, surtout pour ceux qui sont arrivés récemment.

“ Ils travaillent ici pour gagner l’argent qui leur permet de tenter la traversée. Ils connaissent les risques, mais ils pensent toujours qu’ils font partie du petit pourcentage qui s’en sortira ”

explique la psychologue de Médecins du Monde qui travaille à Zarzis.

Et si pour ceux qui arrivent de Libye, il est possible de trouver ici un peu de paix face aux tortures des trafiquants et des miliciens, la vie, même en Tunisie, reste pénible pour tous, tunisien.ne.s comme subsaharien.ne.s.

Tout comme la population tunisienne, la population subsaharienne est confrontée à de nombreuses difficultés, avec des risques supplémentaires, comme : subir des expulsions, des détentions arbitraires, des discriminations supplémentaires dues à l’impossibilité de régulariser leur situation.

Il y a toujours un risque de racisme qui, dans ce contexte, menace de se propager très rapidement.

Pour les personnes nouvellement arrivées, il n’existe pas de système d’accueil structuré ni de loi nationale réglementant la demande d’asile. Les demandes de protection internationale sont traitées par le HCR, dans le cadre d’un accord avec l’État tunisien datant de 2011.

La Tunisie a sous-traité le service à cet organisme onusien, lequel délègue à son tour la gestion de l’enregistrement des demandes au Conseil tunisien pour les Réfugiés (CTR). Il en résulte une extrême lenteur dans les procédures, une profonde inadéquation des services de soutien offerts. Même pour ceux qui sont finalement reconnus comme réfugiés, l’octroi de ce statut fragile ne change pas grand-chose à leur condition de vulnérabilité en termes d’accès aux droits.

Ces lacunes ont exacerbé les tensions dans des villes comme Zarzis, historiquement ouverte à l’accueil, dont la population, ces derniers mois, a rencontré des difficultés à accepter la présence de migrants logés en masse dans les foyers de l’OIM et du HCR. Ces centres, où les conditions de vie sont précaires, accueillent sans distinction des hommes, des femmes, des mineurs et des familles, dont beaucoup sont interceptés en mer par les garde-côtes tunisiens. Pendant quelques semaines, ils ne leur fournissent qu’un subside insuffisant pour mener une vie digne, tandis que les services de soutien juridique, médical et psychologique – dont l’accès est si strictement réglementé qu’il en devient excluant – ne peuvent couvrir leurs besoins.

Il reste particulièrement difficile, même pour ceux qui sont arrivés depuis plus longtemps, de subvenir à leurs besoins et d’accéder à un marché du travail, déjà profondément en crise, et d’autant plus après la Covid-19. L’augmentation continue du chômage a entraîné une concurrence croissante entre les travailleurs tunisiens et subsahariens, même pour les emplois les plus informels, ce qui accroît les tensions entre les différentes communautés.

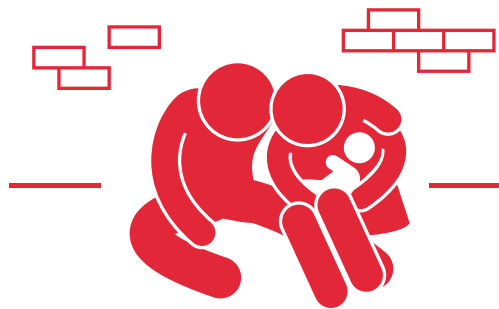
Et dans les secteurs où la plupart des travailleurs migrants continuent d’être employés, l’exploitation du travail est la règle. Les femmes ivoiriennes rencontrées à Terre d’Asile à Sfax, par exemple, ont décrit une situation de véritable traite dans le secteur domestique, où leurs compatriotes sont arnaqués par des agences informelles qui prélèvent six mois de salaire à l’avance auprès des familles sans en restituer la moindre partie aux travailleuses.



Pour ces personnes, surmonter la segmentation de genre et nationale du marché du travail et obtenir un emploi régulier est pratiquement impossible dans un pays où la loi de la préférence nationale est toujours en vigueur (pour travailler légalement en tant qu'étranger, il faut d'abord prouver qu'aucun tunisien.ne ne peut faire le même travail).

La pauvreté pèse évidemment aussi sur la possibilité de se loger dignement ; ainsi de nombreux migrants se retrouvent dans la rue, assistés par des associations locales. La surpopulation dans les quelques maisons disponibles, ainsi que les différences culturelles qui, surtout dans les villes conservatrices comme Sfax, sont souvent stigmatisées, notamment en ce qui concerne la liberté des femmes, contribue à alimenter le climat de tension avec la population locale. Dans ce contexte, les migrants sont de plus en plus contraints de vivre dans des quartiers ghettos, dans un cercle vicieux qui exacerbe la discrimination et la violence.

En outre, les abus et l'exploitation sont rarement signalés aux autorités par les personnes sans papiers, qui craignent d'être poursuivies et de subir des abus pires encore que ceux qu'ils.elles cherchent à dénoncer.



Même le plus fondamental des droits, celui à la santé, est largement compromis pour les personnes migrantes en Tunisie. Le système sanitaire reste souvent économiquement inaccessible en l'absence de couverture sociale et de documents d'identification, et les barrières linguistiques, pour ceux qui ne parlent pas arabe, deviennent des obstacles insurmontables pour accéder aux informations de base. Même pour les réfugiés reconnus, qui auraient droit au remboursement des frais de santé, s'orienter dans les services et avancer les sommes nécessaires devient souvent une démarche impossible.

La négligence en matière de conditions sanitaires des migrants et des réfugiés reste généralisée, comme le montre l'histoire du couple guinéen rencontré à Zarzis qui a perdu son bébé dans l'indifférence générale.

Enfin, le droit à l'éducation, formellement garanti, est aussi fortement réduit dans les faits pour les personnes migrantes. L'insertion scolaire des enfants sans adresse de résidence ni certificat de naissance reste une opération très laborieuse, et de nombreux mineurs sont privés d'opportunités de socialisation ainsi que d'éducation. À Médenine, nous avons rencontré un jeune Soudanais de 14 ans qui attendait avec frustration et espoir depuis deux ans de vivre son premier jour d'école en Tunisie.

Il existe de nombreuses raisons pour lesquelles la Tunisie traverse un moment de transition fondamentale qui entraînera des changements profonds qui ne peuvent pas encore être prévus. La situation évolue également rapidement en ce qui concerne la circulation des personnes en migration, qu'ils soient tunisiens ou originaires d'autres pays.

Nouvelle frontière de l'Europe après la Libye, il est malheureusement prévisible que le pays s'adapte aux diktats imposés par le Vieux Continent, en contrepartie d'accords caractérisés par une grande asymétrie de pouvoir entre les parties contractantes.



Les activités renouvelées des garde-côtes tunisiens sont déjà la preuve de cette tendance, avec le résultat pervers de renvoyer des dizaines de milliers de personnes dans les limbes tunisiennes dépourvues d'un quelconque programme d'accueil.

La contrepartie immédiate de cette subordination risque d'être l'activation d'un système de refoulement des personnes prises en mer, ou de celles qui traversent la frontière avec la Libye par voie terrestre, comme il semble que ce soit déjà le cas.



Et la Tunisie ne tardera peut-être pas à inaugurer elle aussi un système de détention pour les personnes migrantes, si pas sur le modèle libyen, alors sur le modèle européen, et à externaliser à son tour la frontière vers d'autres pays africains qui joueront le rôle d'États de transit dans un effet domino qui, aux frontières terrestres de l'Europe, des Balkans et des pays de l'ancienne Union soviétique, montre déjà les dérives les plus dangereuses.

Malgré le fait que ce processus soit déjà en cours, et malgré les difficultés politiques, sociales et économiques dans lesquelles se débat le pays, la Tunisie pourrait être le laboratoire d'un tout nouveau type d'accueil. Dans cette terre d'arrivées, de transits et de départs, où ceux qui émigrent partagent le même sort que ceux qui immigrent, les parcours croisés et superposés de ceux qui revendiquent la dignité et les droits pourraient être l'occasion d'une revendication partagée de justice transnationale.

La Tunisie, qui continue à vendre le sel à la France à des prix imposés pendant la colonisation ; la Tunisie, qui accepte d'être la gardienne des frontières italiennes, tout en ne s'opposant pas au traitement que le gouvernement italien réserve à ses propres citoyens lorsqu'il les expulse en masse, aurait encore la possibilité de se libérer du joug de la subordination économique et politique, et de proposer de nouveaux modèles et de nouvelles conditions, à commencer par une gestion raisonnable, humaine et équitable des migrations africaines.